



Collectif 65  
Droits des Femmes

collectif65droitsdesfemmes@gmail.com  
www.collectif65droitsdesfemmes.org

## AVORTER, NOS CHOIX, NOS DROITS, AUX USA, EN FRANCE, PARTOUT DANS LE MONDE !

Nous nous rassemblons aujourd'hui, 14 mai, à l'appel du Collectif Droits Des Femmes 65 pour affirmer très fort notre solidarité avec le mouvement des femmes américaines, dont le droit à l'avortement est gravement menacé. Elles appellent aujourd'hui à défiler en masse pour défendre ce droit et organisent ce jour 4 grandes marches ainsi que des centaines de rassemblements dans leur pays.



Le site Politico a révélé il y a deux semaines, sur la base d'un document de travail, que les juges conservateurs, majoritaires au sein de la Cour suprême des États-Unis, avaient l'intention de casser le droit à avorter inscrit dans la Constitution américaine depuis 1973. Si une telle démarche aboutissait, cela ramènerait les USA 50 ans en arrière : l'avortement serait alors régi par les lois de chaque état, et il deviendrait de facto interdit ou très restreint dans un grand nombre d'entre eux. Nous nous trouvons donc face à une régression historique qui efface d'un coup le droit des femmes à contrôler leur propre corps et c'est un symbole effroyable pour le monde entier.

### **Dans le monde une femme meurt toutes les 9 minutes d'un avortement clandestin.**

Nous soutenons les luttes de toutes les femmes dans le monde pour la libre disposition de leur corps et le droit à l'avortement dans les conditions de sécurité sanitaire indispensable.

Les femmes des Philippines, du Laos, d'Égypte, du Congo, du Sénégal, d'Haïti, du Honduras, du Nicaragua et tant d'autres n'ont pas accès à un avortement légal. Au Salvador des femmes sont en prison parce qu'elles ont fait des fausses couches et sont soupçonnées d'avortement, le Brésil, l'Afghanistan et bien d'autres imposent des restrictions drastiques... En Europe : l'avortement est interdit à Malte (rappelons que la Maltaise Roberta Metsola, anti avortement, a été élue à la tête du parlement européen !), il est quasiment interdit en Pologne (même en cas de malformation congénitale du fœtus!), il est soumis à conditions en Finlande. Au Portugal les frais liés à l'IVG sont à la charge de celles qui y ont recours ! L'on se souvient aussi du projet de restriction en 2013 en Espagne, et des 11 propositions de loi successives en deux ans en Slovaquie visant à en réduire l'accès...

### **Les revendications et les luttes du mouvement féministe sont plus que jamais d'actualité ! Cela est vrai en France même, où nos combats contre l'extrême droite et les idées réactionnaires ont aussi une portée internationale !**

### **Les idées réactionnaires et machistes menacent les droits des femmes, mais menacent aussi les choix politiques et financiers :**

L'hôpital public subit des attaques sans précédent depuis des années, dans une logique de rentabilité libérale, dégradant les conditions d'accès aux soins pour toutes et tous, et en particulier pour les plus précaires. Pour les femmes, les conséquences sont désastreuses en ce qui concerne les IVG et les soins gynécologiques et obstétricaux. Ces choix ont entraîné plus de 180 suppressions de Centres d'IVG entravant ainsi le droit à avorter, et poussant plusieurs milliers de Françaises à prendre, contraintes, le chemin d'une clinique espagnole ou néerlandaise.

Dans notre département un projet d'hôpital unique, sous couvert de modernisation, menace les hôpitaux de proximité indispensables à la population. Sa réalisation aggraverait encore la situation, éloignant et réduisant encore l'offre de soins. En ce moment même une manifestation a lieu à Bagnères pour le maintien des services de l'hôpital local, notamment celui des urgences qui est actuellement fermé. Nous sommes solidaires de cette manifestation et nous associons à cette lutte.

### **Nous, les mouvements de lutte pour les droits des femmes, et parmi ces droits, le droit à l'avortement et à disposer de son corps, nous exigeons :**

- des centres de planification et d'éducation familiale partout, pour tous
- des centres d'IVG dans tous les hôpitaux publics
- l'inscription dans la Constitution française du droit à l'avortement
- une réponse politique à la hauteur des besoins de santé publique

### **Nous le savons, nos droits ne sont jamais acquis, le combat est toujours à recommencer :**

*Citons Simone de Beauvoir : « N'oubliez jamais qu'il suffira d'une crise politique, économique ou religieuse pour que les droits des femmes soient remis en question. Ces droits ne sont jamais acquis. Vous devrez rester vigilantes votre vie durant ».*

**Nous continuerons à nous mobiliser et à lutter pour que toutes les femmes d'ici et de tous les pays du monde puissent accéder à la liberté de choisir.**

**NOS CORPS, NOS CHOIX, NOS COMBATS !**